



Image not found or type unknown

Séparation et garde des enfants

Par **bbmol**, le **29/07/2015** à **16:03**

Bonjour,

Suite à la liquidation judiciaire de notre commerce, nous vendons notre maison, le compromis a été signé début juillet.

Suite à des problèmes de couple, je souhaite me séparer de mon époux. Puis je déménager avec les enfants, une fois la signature finale de la maison ?

Merci.